PROJET PEDAGOGIGUE

CENTRE LUCIE AUBRAC 2026

« LE MONDE MAGIQUE DES CITROUILLES »

.



UFCV

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Nord

Directrice
FRICHE SOUAD

.



ACM (Accueil Collectif de Mineurs) :
Une source d'épanouissement et une école de la vie

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a pour but de compléter le patrimoine éducatif que l'enfant reçoit dans sa famille et dans le milieu scolaire. L'objectif majeur est de favoriser l'épanouissement de l'enfant en cultivant ses capacités individuelles et en le préparant à vivre en société le plus harmonieusement possible.

- **Développer les capacités individuelles de l'enfant signifie** :

 - ✓ Favoriser l'éveil et le développement de ses aptitudes personnelles.
 - ✓ Créer chez lui l'envie de savoir et aiguiser sa curiosité.
 - ✓ Développer son sens critique pour lui permettre de se construire des opinions personnelles.
 - ✓ Cultiver chez lui le goût de l'effort et le sens des responsabilités.

- **Préparer l'enfant à trouver sa place dans la société signifie** :

 Lui apprendre le respect des personnes, des règles de la vie sociale et de la nature.
 - ✓ Lui apprendre la tolérance, la solidarité et le respect de la différence.
 - ✓ Enraciner chez lui l'attachement à la liberté, à l'égalité et à la justice.

PRESENTATION DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Dénomination : Accueil collectif de Mineurs

Période : année 2026

Horaires : De 9h00 à 17h00 en journée
Garderie matin 7h30 à 9h00,
Garderie du soir de 17h30 à 18h30

Lieu : Ecole LUCIE AUBRAC, 6 Rue Bouchet de Perthes

Œuvre Organisatrice : UFCV

LE CADRE DU PROJET EDUCATIF

Les concentrations urbaines, les évolutions de la structure familiale, des modes de vie, du travail, rendent plus que jamais indispensables les lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle régulière. Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- un service de garde collective des enfants utiles aux parents, en particulier lorsqu'ils travaillent. Le centre de loisirs doit donc assurer dans son fonctionnement tous les éléments de sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés.
- un service d'accueil et d'activités pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces du centre de loisirs pour vivre des activités adaptées à leurs âges et susceptibles de les intéresser.
- un service éducatif qui favorise le développement de la socialisation des enfants dans le centre de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école en particulier).

Ces trois fonctions concourent, à des degrés différents, au processus de développement global de l'enfant, et à chaque niveau, des partenariats entre les personnels des centres de loisirs et les autres acteurs concernés (les parents, les instances éducatives locales : écoles, associations sportives, culturelles, sociales ; élus municipaux) favorisent cohérence pédagogique et accès à la citoyenneté..

Les structures de loisirs de proximité sont aussi pour les enfants des lieux et des moments d'apprentissage de la vie collective et de la solidarité, favorisant les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe. Ce sont également des lieux et des moments d'apprentissage de l'autonomie pour chaque enfant, à partir de la prise en compte des compétences de chacun et du développement des capacités à choisir (son activité, ses relations …).

L'accompagnement des enfants et des jeunes prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences.

Le projet éducatif que nous proposons repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants qui participent aux centres de loisirs.

De ces trois axes découlent des objectifs prioritaires qui sont intégrés et mis en action par les directeurs des centres de loisirs ou les professionnels permanents mis en place par l'UFCV.

Ils s'appuient sur un projet pédagogique adapté à chaque période de centre, ce projet devra donc est actualisé régulièrement.

Chaque projet pédagogique décrit les objectifs de fonctionnement du centre de loisirs ainsi que les moyens, méthodes, démarches qui en découlent. Les familles et la municipalité sont informées du projet pédagogique et de son actualisation en fonction des périodes.

TRAME DU PROJET

Quelle occasion rêvée de partir à l'aventure à travers les activités proposées par l'accueil de loisirs Lucie Aubrac grâce au thème de « le monde magique des citrouilles ».

Petits et grands partiront à la découverte du **monde magique des citrouilles**, un univers féerique rempli de couleurs, de petites créatures rigolotes et de surprises d'automne.

À travers des jeux et des aventures adaptés à leur âge, les enfants découvriront les mystères de l'automne, développeront leur imagination et apprendront à partager, à coopérer et à vivre ensemble dans la bonne humeur.

Les **ateliers créatifs** permettront de fabriquer de jolies citrouilles, des petits fantômes rigolos, des chapeaux de sorciers et des décorations enchantées, tout en développant la créativité et la motricité fine. Les **jeux moteurs et coopératifs** inviteront les enfants à partir à la recherche des citrouilles magiques, à relever de petits défis et à vivre des aventures tous ensemble.

Des **temps calmes**, des histoires enchantées et des chansons viendront rythmer les journées, tandis que les **ateliers culinaires** permettront aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs autour de l'automne.

Ce voyage au pays des citrouilles magiques offrira aux enfants des moments de découverte, de rire et de partage, où chacun pourra laisser libre cours à son imagination et vivre de merveilleuses aventures !

OBJECTIFS GENERAUX

L'action éducative mise en œuvre au sein de notre structure a pour objectif de permettre à l'enfant d'appréhender le monde qui l'entoure.

Chaque action portée par l'équipe éducative est élaborée au regard des valeurs inscrites dans le projet pédagogique de notre structure.

Ces valeurs, telles que l'accueil personnalisé, le respect, ou l'ouverture sur le monde, entre autres, visent l'éveil et le bien-être de l'enfant.

Cette année, c'est sur le thème « le monde magique des citrouilles » que les enfants vont pouvoir éveiller leurs sens et découvrir le monde qui les entoure.

Le thème a été pensé en équipe, à partir d'observations qui ont montré que les animaux sont un excellent support pour les apprentissages de l'enfant.

Les différentes actions pensées dans ce projet auront pour but de développer l'imagination et la créativité des enfants, que ce soit dans la rêverie ou dans l'action, tout en respectant la personnalité et le caractère de chacun d'eux.

C'est pourquoi, conformément à notre volonté d'individualiser l'accueil, l'enfant aura le choix de prendre part ou pas aux différentes activités proposées dans ce projet, l'important étant qu'il prenne du plaisir en accédant aux différents apprentissages.

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Objectifs par rapport à l'enfant :

- Développement **moteur**
- Développement **cognitif et langagier**
- Développement **socio-affectif**
- Développement **artistique et créatif**
- Découverte **du monde / ouverture**

LES MOYENS HUMAINS, MATERIELS & FINANCIERS

Les moyens humains :

L'équipe d'encadrement est prévue pour un effectif prévisionnel de 40 enfants, soit 5 animateurs répartis comme suit :

- 2 animatrices BAFA
- 1 DIRECTRICE BPJEPS LTP

Le personnel sur un temps d'accueil de 8 heures sera présent 9 heures qui conduit à une présence avant et un départ après cet accueil.

L'animateur doit tendre vers les relations pédagogiques repris du projet éducatif municipal pour une démarche pédagogique adaptée construit sur Cf. Projet Educatif pour plus de renseignement :

- La méthodologie du concret
- Construite sur le sens
- Centrée sur la coopération et le partage
- Respectueuse des différences,
- Des moyens, ceux que met en place une équipe éducative soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres.

Les locaux utilisés seront :

* 1 Salles d'activité
* 1 salle polyvalente
* 1 salle arts plastiques
* Un bureau, téléphone
* 2 sanitaires
* 1 dortoir
* 1 cour

Les moyens financiers :

Il sera fourni en fonction des demandes et besoins des animateurs en fonction du budget attribué.

Il sera possible d'acheter du matériel spécifique, cependant la directrice se réserve le droit de refuser si le matériel est trop onéreux.

Du matériel de fonctionnement de base reste à la disposition de chacun.

Les animateurs devront préparer leurs matériels avant la mise en place des activités, et seront tenus de le ranger après utilisation.

Le matériel pédagogique sera commandé sur différente surface, ACTION…

Les commandes alimentaires s'effectueront à « LECLERC, INTERMARCHE….

Nous privilégierons l'utilisation de matériel de récupération (rouleau et boite en carton…), et nous associerons les parents pour la récupération de ce matériel qui ne coute rien.

Garantir un temps de loisirs aux enfants

Les enfants sont avant tout dans un temps de loisirs. Il convient donc de proposer un cadre de vie ludique s'inscrivant dans un temps choisi et non subi.

Des activités sportives, des grands jeux, des ateliers d'arts plastiques, étofferons le programme d'activités proposé lors de cette période.

Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant au sein de l'accueil de loisirs.

Il convient de tenir compte du rythme de chaque individu dans ses dimensions physiques et intellectuelles. De plus, il est indispensable de répondre aux besoins de chaque enfant (intégrités physique et morale, besoins d'hygiène corporelle et alimentaire,).

Moyens adaptés aux objectifs pédagogiques

Les moyens choisis par l'ensemble de l'équipe éducative seront utilisés pour répondre au mieux, aux objectifs pédagogiques fixés. Ils ont été, au préalable, fixés par le responsable de l'accueil et l'équipe.

LA COMMUNICATION

La communication d'un projet est un outil primordial qui va permettre de donner une plus-value et de le mettre en valeur. On va pouvoir distinguer deux types de communications : une interne et une externe

Interne

Réunion avec l'équipe :

- Impliquer toutes les personnes qui participent au projet et les garder informées durant toute sa réalisation
- Permettre à l'équipe pédagogique de s'organiser dans le temps et dans l'espace
- Faire en sorte que l'animation devienne une responsabilité partagée
- Motiver l'équipe afin d'optimiser les chances de voir aboutir les objectifs pédagogique et éducatifs du projet et du centre
- Créer un esprit d'équipe conforme aux exigences du projet pédagogique et éducatif

Réunion avec les enfants :

Elle a lieu en fin de séance car elle permet de réunir tous les enfants de manière conviviale à un moment détaché des temps d'activité.
Les enfants peuvent y exprimer librement leurs attentes et peut aussi être un moment de régulation des conflits. Les animateurs donnent aussi aux enfants leurs ressenti sur la séance permettant par ce biais de favoriser les échanges avec les enfants.

Externe

- Affiche
- Flyers
- Planning
- Communication verbale

LE PROJET D'ANIMATION

L'équipe d'animation disposera du projet pédagogique, comme principal outil.

Elle sera, en premier lieu, à l'écoute et disponible vis-à-vis des enfants.

Chaque membre de l'équipe d'animation devra faire preuve d'un savoir être adulte et de se comporter en tant que référent par rapport aux enfants.

Elle s'engage à respecter les objectifs fixés. Les moyens dont elle se dote pour y parvenir devront être en adéquation avec les objectifs à atteindre.

Elle devra veiller à ce que les jeux de brimades et d'exclusions soient proscrits au sein du groupe d'enfants.

LE PUBLIC VISE

- **Les enfants** accueillis seront âgés de 3 ans 5 ans non révolus sans distinction d'aucune sorte. Pour la plupart, ils sont issus de la commune en particulier du quartier de l'Epeule et, du secteur ouest de Roubaix et environ.

- **Les inscriptions** Chaque enfant pourra accéder au centre sur présentation de la fiche d'inscription et de la facture en fonction des demandes.

A chaque accueil d'un enfant les précautions administratives (coordonnées exhaustives) et médicales (contre indications) doivent être réclamées systématiquement. De même une information aux familles sera organisée par les équipes. C'est à partir de ces premiers éléments que l'équipe pourra constituer les groupes.

LE DEROULEMENT

Accueil : 9h-9h30

La réussite de l'accueil dépend d'une bonne organisation et de la ponctualité.

Ce temps est un moment important. Les enfants, mais aussi les parents doivent se sentir accueillis. Les adultes du centre de loisirs doivent être disponibles pour accueillir, informer, rassurer (parents et enfants) ; mais également afin de récupérer les fiches d'inscription manquantes.

Ne pas hésiter à aller à la rencontre des familles et à vérifier la tenue et le matériel des enfants (casquette, imperméable, sacs à dos, vêtements adaptés à la journée…).

Etre disponible ne veut pas dire répondre « à tout prix » : il vaut mieux dire que l'on ne sait pas et que l'on va se renseigner plutôt que de raconter n'importe quoi.

Une fois accueilli, les enfants sont orientés vers des jeux calmes, des dessins, des livres. Les animateurs doivent participer avec les enfants et ne pas rester ensemble à discuter entre eux.

Activités du matin : 10h-11h00

Le programme d'activité est préparé et connu à l'avance. Afin que les enfants et les parents se repère dans la semaine et dans la journée, des plannings d'activités seront affichés sous forme de dessins ou de manière ludique à l'entrée de chaque salle.

Nous devons :

- Réfléchir au sens des activités.
- Préparer les activités en rapport avec les objectifs pédagogiques.
- Réaliser et réussir les activités.
- Faire le bilan.

La réussite d'une activité peut se mesurer :

- Au sérieux de l'enfant.
- Au résultat obtenu.
- A l'ambiance.

Tous les moments de la vie quotidienne sont des activités au même titre que les jeux, les sorties. Les activités commencent au moment de leur présentation et se terminent par le rangement (avec les enfants). La préparation d'une activité est essentielle pour sa réussite.

Position de l'animateur :

L'équipe d'animation doit être en mesure de proposer un cadre structurant tout en proposant de l'amusement, des jeux…cela passe par un espace sécurisé et cadré, des horaires respectés et de l'enthousiasme. L'animateur doit connaître les réglementations qui le concernent tant sur le centre de loisirs qu'à l'extérieur. Il est garant de la sécurité et de l'épanouissement des enfants et du groupe. De plus nous avons à faire preuve d'une capacité d'adaptation nous permettant de parer aux éventuelles difficultés (météo, enfants malades…). Chaque activité est un temps de « faire avec » pendant lequel l'animateur partage un temps privilégié et de découverte avec les enfants. Il ne doit en aucun cas être en surveillance passive mais bien au cœur de l'activité.

Repas 11h30-12h30

C'est un moment d'échange, de partage. On veillera à ce que les enfants (et les adultes) goûtent à tout, à ce que les enfants (et les adultes) discutent avec ceux de sa table (et pas la table à côté), à éviter le gaspillage et la surconsommation.
Les enfants se lèveront pendant le repas uniquement pour remplir le pichet d'eau. A la fin du repas, on veillera à ce que la table soit débarrassée et nettoyée. Nous allons nous retrouver ensemble au centre de loisirs et nous considérons comme indispensable que les enfants vivent le mieux possible les jours qu'ils vont passer dans la collectivité.

Position de l'animateur :

Ce temps est un temps de travail. Chaque animateur garde en charge son groupe, et se charge de tenir les consignes de repas. Il doit être assis à table et veiller au maintien de sa table et des enfants assis. Lorsque le repas est fini, il doit veiller à laisser le lieu propre et garantir l'encadrement dès la sortie du réfectoire. Par mesure d'hygiène, l'animateur se doit, pour accompagner ce temps de porter une tenue propre et couvrante. Les casquettes sont posées et ne restent pas sur la tête.

Temps calme 13h00-14h00

Pourquoi ? Pour permettre à chaque enfant de poursuivre le moment de calme et de repos commencé pendant le repas, rythme lent qui prépare à une activité plus intense.

Quelles activités ? Temps calme d'environ une heure qui peut être :
- une activité très calme : lecture, jeux calme, chant...
- finition d'une activité manuelle.

Position de l'animateur :

C'est le temps de pause pour les animateurs. Pendant que les enfants sont au calme, les animateurs prennent leur pause à tour de rôle.
Les autres ne sont pas en surveillance mais bien en situation d'animation (jouer avec) avec les enfants. Il ne s'agit pas de laisser les enfants en autogestion et de leur faire courir des risques mais bien de les accompagner vers une autonomie, un choix. L'animateur à ce moment reste

vigilant à ce que l'enfant puisse évoluer en sécurité, tout en se laissant porter par son besoin de calme, de repos, de lecture ou autre.

Activités de l'après-midi : 14h00-16h30

Le programme d'activité est préparé et connu à l'avance.

Le goûter : 16h30-17h00

Nous souhaitons proposer aux enfants un temps de « goûter bilan » au cours duquel ils pourront nous faire part de leurs souhaits, des points qu'ils ont apprécié ou pas et ainsi nous permettre de nous adapter lorsque nous le jugeons possible et nécessaire.

Position de l'animateur :

L'animateur doit guider la réflexion et la parole afin d'aider chaque enfant à formuler ses émotions et ses ressentis sur la journée. De plus la remontée de cette parole doit se faire tous les soirs en réunion d'équipe et être prise en compte dans la mesure du possible pour la suite.

Accueil du soir

Les adultes du centre de loisirs doivent être disponibles pour expliquer la journée aux parents, pour les orienter vers les affaires de leurs enfants. En ce qui concerne les règlements seul le Directeur et l'adjoint sont habilités à les récupérer. Les animateurs doivent participer avec les enfants et ne pas rester ensemble à discuter entre eux. Un fois tous les enfants partis, dernier rangement pour préparer l'accueil du lendemain matin

MODALITES D'EVALUATION

Nous pourrons dire que les accueils ont répondu aux attentes de départ si l'ensemble des critères suivants ont été satisfaits :

- Respect de la ponctualité.
- Assiduité et présences régulières des enfants sur les actions notamment portées par eux.
- Évolution des comportements vers des relations sociables et solidaires.
- Implication des enfants aux bilans journaliers.

.